

Le Stéphanois

Saint-Étienne-du-Rouvray



Bimensuel municipal d'informations locales

du 7 au 21 novembre 2013 - n° 173



Les sens de l'éducation

L'édition 2013 des Assises de l'éducation invite les Stéphanois à s'interroger sur la bienveillance éducative et les conditions de l'épanouissement des enfants, dans le respect de leurs droits. p. 7 à 10

L'AGGLO DE DEMAIN

Quelle sera la place des communes dans le cadre fixé par la future métropole ? p. 2 et 3

BILAN DE SANTÉ



Le 14 novembre, l'information sur le diabète sera au cœur du forum santé 2013. p. 5

PICASSO À L'AFFICHE



Dès le 12 novembre, au Rive Gauche, une exposition retrace le parcours de l'artiste engagé. p. 12

À CHŒURS ET À CHANTS

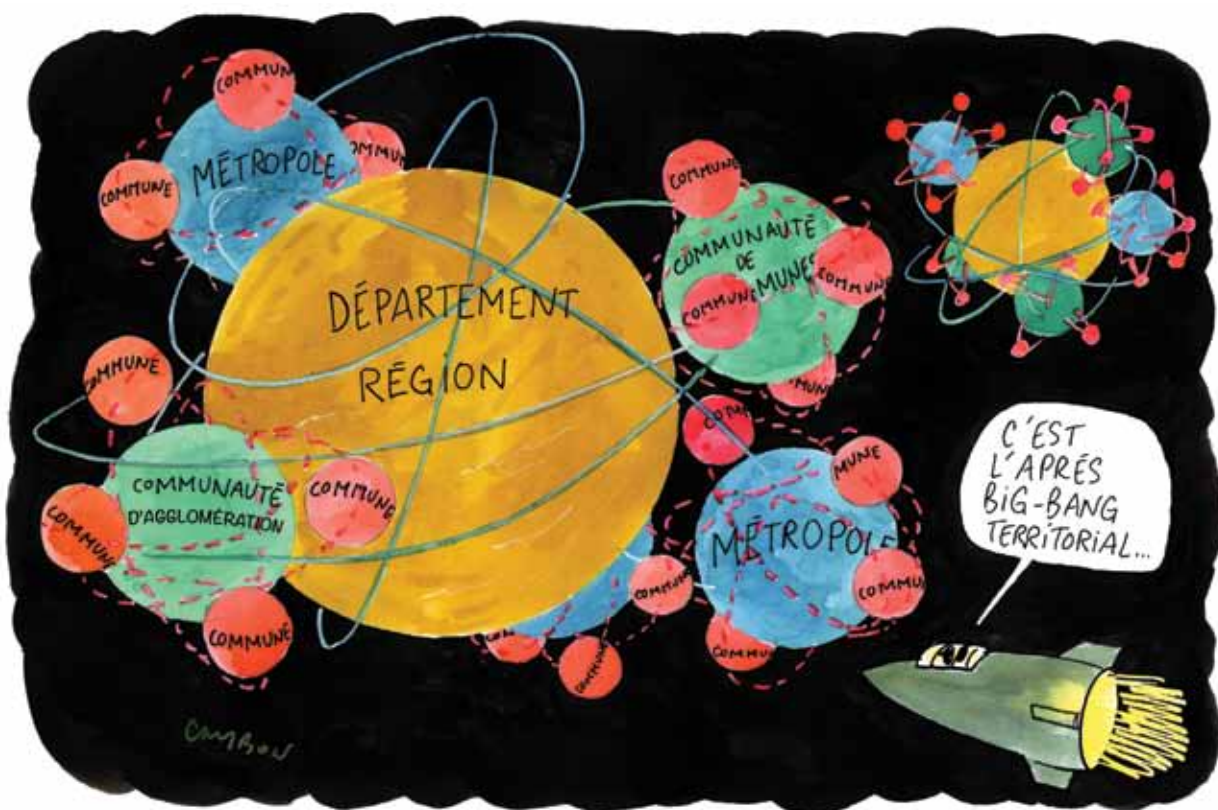
Les 22, 27 et 29 novembre, les femmes donnent de la voix pour le festival Chants d'Elles. p. 13

Devenir des communes

La métropole rouennaise fait débat

Dans quelques semaines, l'adoption du projet de loi pour la modernisation de l'action publique devrait notamment se concrétiser par la transformation de la Crea en métropole dès 2014. À l'aube de cette mutation, le sujet fait débat et suscite notamment des interrogations sur le devenir des communes.

Depuis quelques mois, le sujet de la future métropole rouennaise revient régulièrement sur le devant de l'actualité sans que la majorité des habitants des communes concernées sachent réellement à quoi s'en tenir. Et pour cause, depuis son adoption en Conseil des ministres en avril 2013, le projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ne cesse d'évoluer et d'attiser les interrogations, voire les inquiétudes. Ce nouveau mode de gouvernance intercommunal relance le débat sur la décentralisation et plus localement sur une redistribution des rôles entre les principaux acteurs que sont la Crea, la Région, le Département et les communes.



LE CADRE MÉTROPOLITAIN

Pour l'heure, le texte adopté au Sénat le 7 octobre dernier pourrait encore subir quelques modifications lors de son prochain examen à l'Assemblée nationale. Néanmoins, la création de métropoles dans 14 grandes villes françaises parmi lesquelles Lyon, Marseille et Rouen ne devrait pas être remise en cause. Il est prévu que cette transformation s'opère par décret pour les communautés qui forment un ensemble de plus de 400 000

habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants. L'objectif majeur revendiqué par le premier ministre Jean-Marc Ayrault est « la clarification des compétences ». Plus localement, Hubert Wulfranc, le maire, note que « les arguments avancés actuellement par l'exécutif de la Crea en faveur de la métropole coïncident avec ceux qui étaient déjà évoqués en 2010. Autrement dit : l'union fait la force et la chance de profiter d'une aubaine financière avec une dotation supplé-

mentaire de 50 millions d'euros pour consolider les actions ». Dans les faits, la réforme concentre de nombreux pouvoirs à la métropole, soit délégués par l'État, soit pris aux collectivités locales qui ne profitent pas toutes du même régime de faveur. En effet, si Nicolas Mayer-Rossignol, nouveau président de la Région, estime qu'une « métropole forte a besoin d'une Région forte » (interview parue dans Paris-Normandie du 15 octobre 2013), le Département et les 71

communes de l'agglomération semblent en revanche davantage fragilisés. Ainsi, dans un document édité par la Crea en septembre dernier, il est prévu que « l'évolution du couple Crea-communes concerne principalement : l'urbanisme et la voirie ». Cette préconisation est loin d'être anodine, en particulier si elle intègre le projet de loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur). Concrètement, la généralisation des Plans locaux d'urbanisme

intercommunaux (PLUi) pourrait priver le maire de ses choix d'aménagement sur sa commune. « Le risque avec le PLUi, c'est que même si le maire dispose encore de l'autorisation du permis de construire, la métropole garde la main sur le levier financier et ne l'actionne qu'à partir du moment où le projet s'intègre dans le cadre des orientations qu'elle seule aura fixées », explique Hubert Wulfranc. Dans une telle situation, la Ville pourrait-elle encore décider

de créer des habitations dans le quartier Marc-Seguin si la métropole souhaite plutôt y voir des entrepôts ? De la même manière, sur le site du Technopôle du Madrillet, la Ville aurait-elle encore la possibilité de choisir les conditions d'installation des entreprises ou des écoles, susceptibles d'occuper ces terrains ? Enfin, la Ville aurait-elle encore les moyens de s'opposer ou de rectifier un projet aussi fondamental que le Plan de déplacements urbains (PDU) qui inclut notamment la question des transports en commun et des entrées de ville ? Plus globalement, l'inquiétude exprimée par Hubert Wulfranc tient au fait que « la

commune pourrait ne plus être qu'une coquille vide » susceptible de perdre la plupart de ses compétences.

LE CONTREPOIDS MUNICIPAL

Tandis que le conseil municipal de Rouen a voté à l'unanimité, le 11 octobre dernier, la motion d'urgence présentée par le groupe communiste sur la nécessité d'un débat démocratique local sur la métropole, Hubert Wulfranc prône la mobilisation dans les urnes. Car pour lui, il s'agit de « contraindre ce mouvement de concentration des pouvoirs vers des

structures qui n'ont plus aucun lien avec la population mais tirent leur légitimité de l'État. Dans cette période de renouvellement, quelles que soient les sensibilités, les équipes municipales doivent être la plus légitime possible. Gare alors à l'abstention qui risquerait de justifier indirectement l'appétit de compétence de la métropole. Il faut que les équipes municipales soient fortes pour peser sur l'exécutif métropolitain, et qu'elles pensent avec détermination l'avenir de leurs communes à partir d'un projet de ville volontaire et constructif ». ♦

Les compétences de la future métropole

Dans le document publié par la Crea en septembre dernier, il est indiqué que la métropole est destinée à :

- élaborer et conduire avec les communes un projet d'aménagement et de développement économique, écologique, éducatif, culturel et social afin d'améliorer la compétitivité et la cohésion du territoire
- valoriser les fonctions économiques métropolitaines, ses réseaux de transport et ses ressources universitaires, de recherche et d'innovation
- être un acteur central de relance de l'activité et de l'emploi.

3 QUESTIONS À GUY QUINTANE



Professeur de droit public à l'université de Rouen.

Quel regard portez-vous sur la création des métropoles ?

C'est une étape signifiante de la décentralisation mais il faudra du temps pour juger de la pertinence de ce modèle. D'ores et déjà cependant, je trouve que cette loi est révélatrice d'un état d'esprit qui tend à nous éloigner des réalités départementales et communales qui entretiennent tradi-

tionnellement des liens étroits avec l'État.

Comment expliquez-vous cette évolution ?

Je pense qu'il y a une volonté d'homogénéisation des systèmes de gouvernance à l'échelle européenne. C'est un phénomène très lourd où les décideurs tendent à devenir des gestionnaires et des managers avec une possible concurrence entre les métropoles elles-mêmes. Au-delà, cette montée en puissance de la technocratie risque d'aboutir à une vraie mutilation pour la France, porteuse d'un formidable modèle depuis le XIII^e siècle.

La mise en place des métropoles par décret est-elle une bonne chose ?

Le principe n'est pas condamnable d'emblée. Mais gare à la question de la représentativité qui demeure un enjeu majeur. En effet, au nom de l'efficacité, il est possible d'initier des évolutions qui sont susceptibles de remettre en cause les liens avec les élus de terrain, les seuls à porter une expression de la démocratie « vivante ».

À mon avis



Un moment fort de réflexions

Dans une quinzaine de jours vont se tenir dans notre ville les 2^e Assises de l'éducation. Nous sommes très attachés à ce moment fort de discussions et de réflexions autour des questions éducatives.

Cette manifestation régulière accompagne utilement les thématiques et les recherches qui nous interrogent dans la mise en œuvre de notre projet éducatif local, pour lequel la Ville s'est fortement mobilisée ces dernières années avec, dans un premier temps, la mise en place des Animalins, puis leur renforcement dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Une réforme que nous allons d'ailleurs évaluer prochainement avec tous nos partenaires de la communauté éducative.

Il est important de réfléchir ensemble sur toutes ces questions éducatives ; c'est la raison pour laquelle je vous invite très fortement, que vous soyez enseignants, parents d'élèves ou responsables associatifs, à participer largement aux échanges qui se dérouleront du 19 au 23 novembre dans de multiples lieux publics de la commune.

Hubert Wulfranc, maire, conseiller général

À l'étude

L'air du temps

Afin de se préparer à la mise en œuvre, avant le 1^{er} janvier 2015, de la réglementation concernant la surveillance de la qualité de l'air dans les établissements recevant des enfants de moins de 6 ans, la Ville a souhaité réaliser durant l'été 2012 et l'hiver 2013 une campagne de mesure au sein de la crèche Anne-Frank. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du Contrat local de santé de la Ville, a été conduite en partenariat avec l'Agence régionale de santé et Air normand. Durant cette étude, plusieurs critères ont été pris en compte parmi lesquels l'humidité, la température et la pollution intérieure induite notamment par l'usage de produits de nettoyage ou de produits de décoration. Les conclusions de ce rapport révèlent à la fois que « la qualité de l'air intérieur de la crèche Anne-Frank satisfait aux critères actuellement en vigueur » et proposent des solutions pour améliorer encore ces premiers résultats. Un avis qui vient à point nommé tandis que la Ville continue d'engager des travaux dans le cadre du Marché public de performance énergétique afin d'améliorer notamment l'isolation, le chauffage et l'aération des bâtiments municipaux. ♦

• L'étude est à lire dans son intégralité sur le site de l'association Air normand : www.air-com.asso.fr

L'internat, Faute de moyens

Dernier épisode entre les murs de l'internat du lycée polyvalent Le Corbusier. Les terminales et les BTS, pour certains internes depuis trois ans ou plus, continuent de se sentir bien dans leur lycée... même si deux ou trois choses se sont dégradées.

Alicia, Marion et Robin sont comme leurs camarades croisés dans les deux épisodes précédents : ils se sentent bien dans leur peau d'internes. Comme les secondes et premières, ils reconnaissent que l'internat leur a permis d'être plus rigoureux dans leur travail scolaire. Les notes se maintiennent à un bon niveau, ce qui est rassurant l'année du bac, comme pour Marion et Robin, ou comme pour Alicia en première année de BTS.

Pas de lassitude non plus. « *C'est cool, t'es avec tes amis* », lance Marion, 18 ans, en terminale Transport. Mais tout de même, les internes ont eu la mauvaise surprise de découvrir que la pause de 20 h 40, après l'étude du soir, « *ne pourra plus se prendre dans la cour* », déplore calmement Robin. Fini le bol d'air à la nuit tombée. « *Ce sera désormais dans la chambre ou au foyer* », ajoute Alicia. Ou au CDI, peut-être ? « *Non, regrettent-ils, ce n'est plus possible...* ». Renseignements pris, le centre de documentation et d'information ferme désormais à 16 h 30 au lieu de 17 h 20. William Tchamaha, conseiller principal d'éducation, le confirme, les deux « nocturnes » du CDI ont été supprimées, « *le rectorat nous a supprimé deux postes d'assistants d'éducation ; ce sont les internes qui se retrouvent sanctionnés* ». Plus de CDI le soir, plus de bol d'air... et fini le foot. « *Hélas, la législation nous oblige à ce que le foot soit encadré par un adulte, et nous manquons de personnels !* »

Un demi-siècle plus tôt, les lycéens auraient peut-être fait la révolution, mais autres temps,



autres mœurs. Alicia, Robin et Marion sont davantage philosophes. « *J'aime toujours aussi bien l'internat* », confie Alicia.

« Ici, c'est carré »

Alicia vient d'Évreux, elle est étudiante en première année de BTS Bâtiment. Elle souhaite devenir chef de chantier, « *pour travailler sur le terrain, en extérieur et surtout pas derrière un bureau* ». C'est la première fois qu'elle se retrouve à l'internat, à 18 ans. La jeune fille est déroutée par le côté un peu « cru » des petits de seconde : « *Je*



n'aime pas trop leur façon de parler. » Elle regrette d'ailleurs que, contrairement à ses camarades garçons de BTS qui sont en autonomie dans leurs chambres, les filles de BTS, même majeures, soient soumises au même régime que les lycéens. « *Nous ne sommes pas assez nombreuses pour avoir un étage à nous toutes seules, nous sommes mélangées avec des secondes.* » Marion projette quant à elle de rentrer dans les douanes ou dans l'armée. « *Le respect de l'uniforme* », souligne-t-elle. Son bac Transport, assure-t-elle, sera un atout pour faire ces métiers. Robin, en terminale STI2D, est plus jeune mais fait

tout autant adulte que ses deux camarades. « *J'ai 16 ans mais je suis de la fin de l'année.* » Il aura donc son bac à 17 ans, soyons-en sûrs. Ses notes se maintiennent à un bon niveau, « *c'est grâce à l'internat, avoue-t-il, ça donne un cadre, ici c'est carré* ». L'après-bac est en revanche plus flou, études d'architecture ou BTS Bâtiment, il hésite encore... Mais pour Robin également, l'internat sera dans quelques mois un excellent souvenir... Et il quittera à regrets ses deux « colocs » de chambre avec lesquels il a fait tout son internat depuis trois ans... ♦

Santé : avec le sucre l'addition peut être salée

Ouvert à tous, le forum santé se tient jeudi 14 novembre à la salle festive. C'est aussi la journée mondiale du diabète. L'occasion de faire le test, gratuit, de son taux de glycémie.

Le diabète est un tueur sournois. La maladie est indolore, invisible, « même les personnes diagnostiquées, en traitement, n'ont pas le sentiment d'être malades », explique Mauricette Dupont, présidente de l'Association des diabétiques en Haute-Normandie. En revanche, quand les complications arrivent, elles sont lourdes et invalidantes. Cécité, dents ou reins abîmés, amputation des pieds... les dégâts peuvent être considérables. Le tueur, c'est le sucre. Si le diabète est parfois génétique, beaucoup de cas sont dus au mode de vie : sédentarité, alimentation trop riche, trop sucrée, et vous vous retrouvez diabétique sans y prendre garde. Quand le taux de sucre est trop élevé dans le sang, il bloque le fonctionnement du pancréas.

La maladie est en expansion et on estime à 500 000 ou 700 000 le nombre de diabétiques non diagnostiqués. D'où l'importance de la journée mondiale d'information le 14 novembre.

L'Association française



Un test simple de trente secondes peut inciter à consulter un médecin.

des diabétiques sera présente au forum santé organisé par la Ville à la salle festive. « Nous souhaitons renforcer le dépistage du diabète », souligne Pierre Creusé, référent santé à la Ville. Il y a des familles vulnérables, on sait que la mauvaise alimentation peut aller avec la précarité. Les Stéphanois pourront discuter avec les bénévoles de

l'association et faire le test de glycémie, un test simple de trente secondes, qui n'est pas un diagnostic mais qui peut inciter à consulter un médecin. Contre le diabète, il n'y a pas vraiment de médicament (le traitement à l'insuline concerne principalement les diabétiques de type 1), il faut surtout changer de mode de vie : faire de l'exercice et surveiller son

alimentation. « Ce n'est pas un régime, insiste Mauricette Dupont. C'est simplement une alimentation équilibrée, comme tout le monde devrait faire. » D'autres sujets de santé seront abordés lors du forum avec les multiples associations qui y participent : l'hygiène bucco-dentaire, le dépistage du cancer du sein, l'équilibre alimentaire, la contraception...

Test de glycémie en pharmacie

Toutes les pharmacies mutualistes, dont la pharmacie mutualiste stéphanoise installée 31 avenue des Canadiens, proposent pendant tout le mois de novembre et gratuitement de faire le test de glycémie pour aider au dépistage du diabète.

• Test du lundi au samedi, de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures (18 heures le samedi). Tél. : 02 32 95 82 21.

Il sera possible de faire vérifier sa peau, sa vue, son ouïe. Des débats sur la vaccination, l'ostéoporose, la consommation de substances toxiques, la souffrance psychologique sont aussi prévus. ♦

FORUM SANTÉ

• Jeudi 14 novembre, de 10 à 18 heures, à la salle festive, rue des Coquelicots. Entrée libre. Programme dans les accueils municipaux ou sur le site internet de la Ville.

+ Bon à savoir

Les règles du jardin

L'automne est encore le temps des jardins : couper les dernières fleurs, redonner forme aux arbustes, tailler les haies. C'est même obligatoire pour les haies qui ne doivent pas empiéter sur le trottoir et empêcher les piétons de circuler. De même pour les arbres dont les branches et les racines ne doivent pas déborder sur la voie. Pour se débarras-

ser des coupes, la collecte des déchets verts reste hebdomadaire, le vendredi, jusqu'à fin novembre.

Chaque propriétaire ou locataire doit aussi veiller à ne pas transformer son jardin en lieu d'entreposage d'objets divers : tout dépôt sauvage de déchets est interdit sur les terrains privés en bordure des voies publiques. Faute de

puvoir se rendre à la décharge, il est conseillé de faire appel à la collecte des encombrants, le service est gratuit. Le règlement détaillé de Ma ville en propre est disponible en mairie ou sur le site internet saintetiennedurouvray.fr, rubrique vie quotidienne/propreté.



RENDEZ-VOUS

Permanence du maire

Le maire, Hubert Wulfranc, tiendra une permanence **jeudi 14 novembre** de 14 à 16 heures, à la salle polyvalente de la bibliothèque Louis-Aragon (quartiers La Houssière/Ambroise-Croizat/René-Hartmann).

Faune nocturne

La Crea organise à la maison des forêts un après-midi découverte consacré à la faune nocturne **dimanche 10 novembre** de 14 h 30 à 17 h 30. Au programme pour les enfants dès 5 ans : fabrication de gîtes à chauves-souris, balade commentée à la recherche des traces et indices des animaux nocturnes... La sortie nocturne de **samedi 16 novembre**, de 17 à 19 heures, aura pour thème les animaux noctambules. À partir de 5 ans. Sur réservations au 02 35 52 93 20.

Loto

La section des retraités cheminots organise un loto **jeudi 14 novembre**, de 14 h 30 à 18 heures, à la salle Coluche, espace associatif des Vaillons, 267 rue de Paris. Renseignements au 06 86 49 58 18.

Ateliers d'écriture et de mise en voix

La compagnie Art-scène poursuit son travail d'écriture et de mise en voix. Prochains rendez-vous **jeudi 14 novembre** de 17 à 19 heures au centre socioculturel Jean-Prévost et **lundi 18 novembre** de 17 à 19 heures à l'Éhpad Michel-Grandpierre. Renseignements au 06 29 59 20 22.

Journée cartes

Le comité des quartiers organise une journée cartes **samedi 23 novembre** à la salle Coluche de l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. Manille coincée à 14 heures et tarot à 21 heures. Inscriptions une demi-heure avant.

État civil

MARIAGES Moussa El Abassi et Amina Maada, René Dubois et Sylvie Picque, Mohamed Amjahad et Oiarida Jahed.

NAISSANCES Maël Anquetil, Soukayna Benallal, Luis Benoist, Chavi Brahimi, Kayna Gresser, Yamina Guernina, Éliot Lamarche, Adèle Liot, Lana Maurouard, Marina Ouyessaad, Noéline Philippe, Candice Riquet, Aymane Tahri, Dalil Zahir.

DÉCÈS Smain Zenasni, Marie Mad, Raphaël Colonnier, Denise Mulot, Paulette Guittier.

Habitat : ne pas signer avant de recevoir les subventions

Depuis quelque temps, une personne se présentant comme **conseillère habitat ou commerciale démarche des familles stéphanoises à leur domicile afin de leur faire signer un bon de travaux** (concernant principalement l'isolation de fenêtres), accompagné souvent d'une demande de crédit. Elle promet aux familles qu'elles toucheront toutes les subventions possibles une fois les travaux entamés, alors que ce n'est pas le cas. Pour obtenir des subventions, les travaux ne doivent surtout pas être commencés. Par ailleurs, la seule association habilitée à monter des dossiers de demande de subventions est Habitat & développement, subventions soumises à des critères stricts. Il est donc fortement conseillé de ne rien signer sans avoir pris contact avec Habitat & développement. Ses permanences ont lieu de 9 h 30 à 12 heures le 2^e jeudi du mois à la maison du citoyen et le 4^e jeudi du mois en mairie. Tél. : 02 32 08 13 00. Les Stéphanois qui ont été victimes de ce démarchage sont invités à se rendre à la maison de justice, place Jean-Prévost, afin de déterminer si des recours sont possibles.

La CSF recherche des bénévoles

La Confédération syndicale des familles recherche des bénévoles pour participer à l'accompagnement scolaire, en particulier les lundi et vendredi. 5 immeuble Narouze. Tél. : 02 35 66 15 70 ou 06 07 47 34 49, csf.ser@free.fr ♦

Pierre Ménard en dédicace

Pierre Ménard sera en séance de dédicaces **samedi 16 novembre** de 15 à 18 heures à l'espace culturel E.Leclerc, à l'occasion de la sortie de son nouvel ouvrage, *Lettres anonymes* (aux éditions Édilivre). Prix : 20 €.

Secteur Couronne : enquête publique

Une enquête d'utilité publique et une enquête parcellaire se dérouleront à Saint-Étienne-du-Rouvray du 29 octobre au 29 novembre inclus. Elles portent sur la constitution de réserves foncières sur le secteur Couronne, en vue de l'aménagement du futur quartier Claudine-Guérin. Le public peut consigner ses observations sur les registres d'enquête ouverts à la mairie ou les adresser par écrit à la mairie ou au commissaire enquêteur (à l'adresse de l'hôtel de ville). Le commissaire enquêteur assurera des permanences en mairie **samedi 9 novembre** de 9 à 12 heures et **vendredi 29 novembre** de 14 à 17 heures. ♦

PRATIQUE

Collecte des déchets

Lundi 11 novembre étant férié, la collecte des déchets ménagers aura lieu le lendemain, **mardi 12 novembre**. En conséquence, toutes les collectes de la semaine (déchets ménagers, recyclables et végétaux) sont décalées d'une journée.

PENSEZ-Y

Vaccinations gratuites

Les centres médico-sociaux du Département vaccinent gratuitement les enfants de plus de 6 ans et les adultes. Prochain rendez-vous **mardi 12 novembre**, de 16 h 30 à 18 heures, au centre médico-social rue Georges-Méliès. Tél. : 02 35 72 68 73.

Des métiers à découvrir

La Cité des métiers organise en novembre des rencontres de découverte : les métiers du sport **le 14**, ceux de la coiffure et de l'esthétique **le 18** et ceux de l'hôtellerie et de la restauration **le 20**. Renseignements : 115 boulevard de l'Europe, Tél. : 02 32 18 82 80 ou sur citesdesmetiershautnormandie.fr

Permanence du collectif solidarité

La prochaine permanence du collectif solidarité se tiendra **mardi 12 novembre à 17 heures**, à l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris. Suite à une baisse du nombre de militants, le collectif solidarité réorganise son activité. Il ne gèrera plus de nouvelles situations de sans-papiers mais assurera le suivi des dossiers en cours. L'activité du collectif sera recentrée sur la lutte contre le racisme et toutes les formes de discrimination, par l'organisation d'actions d'information, de débats... à destination de tous les publics. Tél. : 06 33 46 78 02, collectifsolidarite.ser@gmail.com

Le Stéphanois

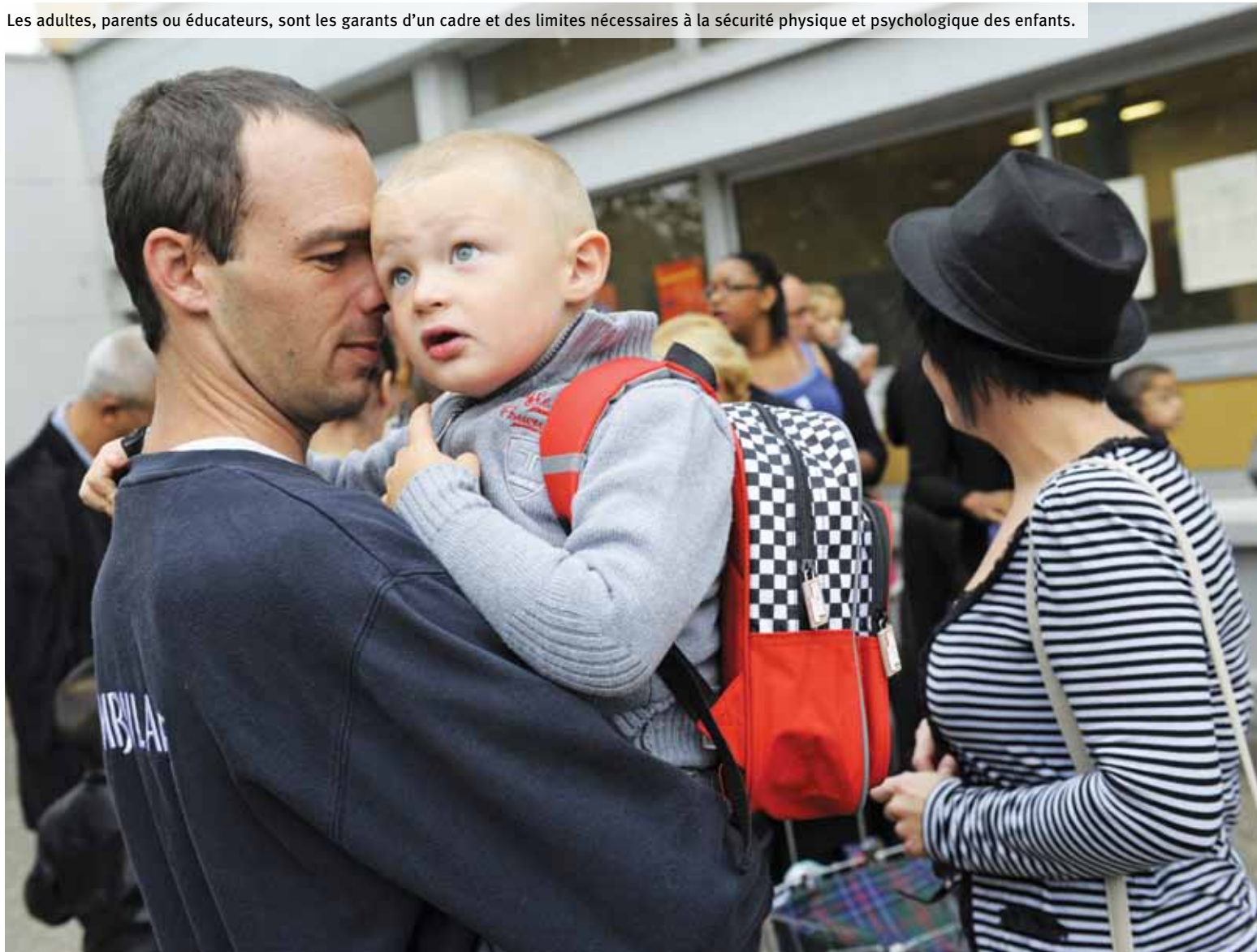
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. Réalisation : service municipal d'information et de communication Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com CS 80458 - 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray CEDEX.
Conception : Frédéric Capouillez/service communication. Mise en page : Aurélie Mailly.
Rédaction : Sandrine Gossent, Nicole Ledroit, Fabrice Chillet, Isabelle Friedmann, Stéphane Nappez.
Secrétariat de rédaction : Céline Lapert. Photographes : Éric Bénard, Marie-Hélène Labat, Jérôme Lallier, Loïc Seron.
Illustrations : Cambon/convovox.
Distribution : Claude Allain. Tirage : 15 000 exemplaires. Imprimerie : ETC, 02 35 95 06 00.
Publicité : Médias & publicité, 01 49 46 29 46.

Dansons sous le Rouvre fête ses 50 ans

Dansons sous le Rouvre, groupe folklorique haut-normand, fêtera ses 50 ans samedi 30 novembre. Pour cette fête anniversaire, l'association voudrait réunir un maximum d'anciens membres. Si vous êtes concerné, contactez l'association au 02 32 59 37 13 ou au 02 35 68 64 09.

Les adultes, parents ou éducateurs, sont les garants d'un cadre et des limites nécessaires à la sécurité physique et psychologique des enfants.



Prendre l'éducation à cœur

Avec les 2^e Assises de l'éducation, qui se dérouleront les 19 et 20 novembre, la Ville souhaite continuer d'associer professionnels et grand public à une question centrale de son projet éducatif : comment favoriser l'épanouissement des enfants à Saint-Étienne-du-Rouvray ?

L'écoute et l'échange, plutôt que la domination et le dressage ; la gentillesse plutôt que la frustration... la bienveillance éducative repose avant tout sur des valeurs qui paraissent universelles et peu contestables. Sont-elles pour autant toujours considérées comme incontournables ? Enfant ou éducateur, nous avons tous vécu des expériences qui prouvent le contraire ! C'est ce qui justifie le choix de la bienveillance éducative comme thème des 2^e Assises stéphanoises de l'éducation : « *Il nous apparaît important de définir ce concept qui doit être fédérateur pour tous les acteurs de l'éducation*, explique Jérôme Lalung-Bonnaire, responsable du projet éducatif local. *Quels*

que soient les pratiques et les modèles de chacun, nous en reconnaissons la légitimité à condition que tous les acteurs de l'éducation soient dans une posture de bienveillance éducative. »

« **L'enfant au centre du système éducatif** » »

Un préalable, en quelque sorte, pour que les enfants se sentent en permanence accompagnés par des adultes qui adhèrent tous à des valeurs communes. « *L'envie d'être gentil doit être le dénominateur commun* », résume Jérôme Lalung-Bonnaire. Ce qui ne réduit pas la bienveillance éducative →



à une posture de démagogie. « Il s'agit d'une attitude qui consiste à placer l'enfant au centre du système éducatif, ce qui ne veut pas dire que l'enfant prend la place de l'adulte ou que l'adulte joue à l'enfant, insiste Jean-Luc Rinaudo, professeur en

sciences de l'éducation à l'université de Rouen. Chacun doit jouer son rôle. » Garants d'un cadre et des limites nécessaires à la sécurité physique et psychologique des enfants, les adultes ont aussi pour mission de trouver le bon équilibre

dans leur relation aux enfants : « La bienveillance éducative, c'est aussi avoir conscience des tensions entre la volonté de favoriser l'autonomie des enfants et la tentation, au contraire, de garder le contrôle, précise Jean-Luc Rinaudo. À trop favoriser l'autonomie, on risque d'être dans le laisser-faire et à être dans le contrôle permanent, on est comme un potier qui façonne une

boule d'argile, mais un enfant n'est pas de la pâte molle ! »

Question d'équilibre et de dosage, l'éducation n'a pas de recette miracle. Si la parole des experts ne vaut pas plus que celle des parents, la confrontation des idées et des expériences, que susciteront les débats, conférences et spectacles organisés à l'occasion des Assises, vaut, en revanche, de l'or. ♦

Un programme sérieux et ludique

En ouverture des Assises de l'éducation, le centre socioculturel Georges-Déziré ouvre grand ses portes mardi 19 novembre, à partir de 18 h 30 avec une exposition sur les droits de l'enfant, réalisée par les élèves des Animalins ; une conférence d'Annie Lemesle, représentante du défenseur des droits, et un spectacle d'improvisation de la compagnie de la Pleine Lune, sur le respect des enfants.

Mercredi 20 novembre, universitaires, militants associatifs, enseignants, parents d'élèves sont invités, dans les locaux de l'Insa, à des conférences et tables rondes consacrées à la bienveillance éducative et la co-éducation. Un « village des acteurs » proposera des espaces moins formels pour discuter de projets éducatifs innovants.

Retour, à partir de 18 h 30, au centre socioculturel Georges-Déziré, où Pauline Christophe, institutrice reconvertie en comédienne, fera sa conférence gesticulée (lire l'interview p.10).

Autour des Assises, le centre socioculturel Jean-Prévo et la bibliothèque Elsa-Triolet accueillent, jusqu'au 14 novembre, l'exposition « Change ta classe » qui fait découvrir, au Maroc, en Tunisie et au Bénin, d'autres approches de l'aménagement d'une salle d'école ; le centre social de La Houssière organise, quant à lui, du 19 au 21 novembre, des petits-déjeuners thématiques : les droits de l'enfant, la lecture jeunesse, la nutrition... autant de sujets essentiels au développement des enfants.

Tout savoir sur les droits de l'enfant

Dans la continuité des Assises de l'éducation, les droits de l'enfant seront mis à l'honneur par la manifestation « Savoir pour agir », qui se déroulera à la salle festive du 21 au 23 novembre.

Si les deux premiers jours sont réservés aux scolaires, une soirée-débat, jeudi 21, ainsi que la journée du samedi 23 sont ouvertes à tous : y sont présentés l'exposition « Change ta classe » (lire le programme ci-contre) et un film réalisé à partir des dessins de collégiens stéphanois, pour illustrer les droits de l'enfant.

Droit à la santé, à l'éducation, à l'expression, à la sécurité, à l'eau... la dimension internationale et solidaire de « Savoir pour agir » se prête particulièrement à cette thématique. Des stands consacrés à l'Afrique, l'Amérique latine et l'Asie permettront ainsi de s'intéresser aux droits des enfants dans des pays en guerre, des régions frappées par la famine et là où prospèrent toutes sortes de réseaux d'exploitation.

Le commerce équitable — avec un marché d'ici et d'ailleurs — aura aussi sa place à la salle des fêtes. De quoi nourrir la discussion sur le droit à l'alimentation.

De la réflexion... à l'action sur le terrain

Priorité municipale, au même titre que la solidarité, l'éducation a déjà fait l'objet de conférences et de débats en 2011. Quelles en ont été les retombées ? Quels prolongements les Assises 2013 peuvent-elles offrir ?

Réfléchir pour mieux agir. Évaluer les dispositifs mis en place pour les améliorer. Être toujours à l'écoute pour éviter la routine. Ces principes de gestion politique qui exigent beaucoup de vigilance et une forte capacité de remise en cause apparaissent particulièrement opportuns en matière éducative, là où jamais rien n'est acquis. En outre, s'ils sont souvent portés à l'échelle nationale, les débats sur l'éducation méritent aussi une approche plus locale, à proximité de ce que vivent les enfants. « *Nous pensons que les acteurs municipaux sont légitimes à réfléchir sur l'éducation au sens large, insiste ainsi Joachim Moysse, premier adjoint au maire, en charge du projet éducatif. C'est important pour nous de porter nos valeurs et nos ambitions éducatives et, en même temps, de dérouler un plan d'actions.* »

Évaluation des pratiques

Afin de vérifier la bonne articulation entre réflexion et action, la Ville, suite aux premières Assises consacrées à la co-éducation, a, cette année, commandé une étude sur les Animalins, les espaces éducatifs périscolaires municipaux : entretiens avec des enseignants, des animateurs, des responsables de centres et des parents, l'enquête a permis de repérer certaines avancées, mais aussi certains blocages. « *Il semble qu'on ait passé le degré 1 de la convergence entre les différents*

acteurs, explique Laurent Lescouarch, directeur adjoint des sciences de l'éducation à l'université de Rouen et co-pilote de l'étude sur le fonctionnement de la politique co-éducative de Saint-Étienne-du-Rouvray. Globalement, les questions de base sur l'utilisation des locaux ou la reconnaissance mutuelle des fonctions paraissent ici réglées, alors qu'ailleurs la réforme des rythmes scolaires les révèle. » Il reste cependant des progrès à faire pour faire vivre la co-éducation, au jour le jour : « *On a repéré des nœuds, poursuit Laurent Lescouarch. Un travail de fond sera nécessaire pour amorcer une convergence éducative des acteurs, ainsi que pour faire* →



Les débats sur l'éducation méritent une approche plus locale, à proximité de ce que vivent les enfants.



L'écoute et l'échange sont au cœur de l'éducation.

passer les familles du statut d'usager des services publics à celui de contributeur. » Les Assises 2013 et toutes les réflexions menées dans le cadre du projet éducatif local y contribueront progressivement.

Rythmes scolaires l'avis du comité de suivi

C'est dans ce même esprit de confrontation des idées et des actions que la Ville a appliqué, dès la rentrée 2013, la réforme des rythmes scolaires : « Nous voulions profiter de l'atout que représentent les Animalins et nous ne voulions pas fragiliser le partenariat que nous avons mis en place avec l'Éducation nationale, explique Joachim Moise. Cependant, nous avons dû créer 14 postes et nous considérons aujourd'hui que le gouvernement doit créer un fonds de soutien à l'aménagement des rythmes. Par ailleurs, nous avons mis en place un comité de suivi de la réforme pour proposer avec les enseignants, les parents et les animateurs des améliorations pour la rentrée 2014. » Pour être à la hauteur d'une ambition éducative désormais portée collectivement. ♦



Une étude a été lancée sur les Animalins, afin de repérer les avancées mais aussi les blocages.

INTERVIEW

« Les enseignants n'ont pas les moyens de bien faire leur travail »

Professeur des écoles pendant cinq ans, Pauline Christophe est aujourd'hui comédienne au théâtre de l'Opprimé, dont l'outil principal est le théâtre forum. Elle joue régulièrement une conférence gesticulée sur son expérience à l'Éducation nationale, qu'elle présente au centre socioculturel Georges-Déziré mercredi 20 novembre à partir de 18h 30.

Pourquoi avez-vous été déçue par vos années d'enseignement ?

J'imaginai que, grâce à ce métier, je pourrais transmettre des valeurs aux élèves, contribuer à en faire des citoyens. Mais en réalité les enseignants n'ont pas les moyens de bien faire leur travail. Certains s'en sortent, mais moi je n'avais pas les armes. Et j'avais l'impression

que l'école était de moins en moins humaine : on ne peut pas prendre en charge l'individualité de chacun, ni laisser aux élèves le temps d'aller à leur rythme... Au contraire, les gouvernements successifs accentuent la pression sur les élèves et sur les enseignants !

En tant que professeur, vous vous êtes sentie seule ?

Quand j'ai été enseignante en classe de Segpa (Section d'enseignement général et professionnel adapté), le plus dur n'était pas d'être face à des élèves en difficulté, mais d'être seule ! Il n'y a pas assez d'adultes dans les écoles et chacun est isolé. On est aussi très mal préparé : une année de formation à l'IUFM ne peut pas suffire pour apprendre à enseigner à des enfants de

tous les niveaux, de la petite section de maternelle au CM2. Vous ingurgitez un tas de notions théoriques que vous devez mettre en pratique dans quelques stages et, avec ça, on est censé savoir enseigner !

Comment votre conférence gesticulée est-elle accueillie ?

Certains enseignants me disent que ça leur fait du bien, ils se sentent moins seuls... Les parents, eux, me remercient de montrer ce qui se passe vraiment dans les écoles ! Je conçois d'ailleurs cette conférence comme un outil d'information, c'est pourquoi je la réactualise en permanence. Et, en ce moment, avec les rythmes scolaires, il y a de quoi faire !

Élus communistes et républicains

Les derniers chiffres du chômage ont remis les pendules à l'heure. Le nombre de nouveaux chômeurs de catégorie A pour septembre atteint 60 000. Le nombre total des privés d'emplois est désormais de 3,3 millions. L'effet « bug » a fait long feu.

La tentative gouvernementale de désamorçage ne suffira pas à réduire l'impact de la bombe sociale. Alors que tous les chiffres étaient prévisibles, la politique gouvernementale de soutien exclusif au capital contre le travail dévoile son vrai visage. Les profits d'aujourd'hui ne feront ni les investissements de demain, ni les emplois d'après-demain. Ils font les chômeurs d'aujourd'hui et alimentent la chute de l'investissement productif. Le développement des contrats aidés précaires ne permettra pas d'inverser la courbe du chômage.

Le gouvernement s'entête à ne pas voir la nécessité de travailler à une véritable relance de l'emploi, des services publics et de l'industrie. Il s'entête à se crispier sur la réduction de la dépense publique et sociale au nom de la dette et de la compétitivité. Cette politique conduit le pays dans le mur. Le gouvernement sait qu'il doit maintenant mener une réelle politique de gauche s'il veut sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le pays.

Hubert Wulfranc, Joachim Moysse, Francine Goyer, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Jérôme Gosselin, Marie-Agnès Lallier, Pascale Mirey, Josiane Romero, Francis Schilliger, Robert Hais, Najia Atif, Murielle Renaux, Houria Yahia, Daniel Vezie, Vanessa Ridel, Malika Amari, Pascal Le Cousin, Didier Quint, Serge Zazzali, Carolanne Langlois.

Élus socialistes et républicains

Le Premier ministre a annoncé fin octobre sa décision de suspendre l'application de l'écotaxe. Il s'agit de mettre un terme à l'engrenage de la violence, et à retrouver un dialogue apaisé et constructif. À l'heure où paraîtra cette tribune, nous saurons si ce souhait aura été réalisé. Il faut l'espérer.

Par cette décision de suspension, qui n'est pas une annulation, le gouvernement montre qu'il est déterminé mais qu'il est aussi à l'écoute des Français.

Bien évidemment, pour les élus socialistes, la future mise en œuvre de cette écotaxe doit se faire au terme de réaménagements, en particulier par l'amélioration des dispositions propres aux filières agricole et agroalimentaire et de celles relatives aux régions dites périphériques. Cette taxe favorisera l'entretien et le renouvellement des

infrastructures, le désenclavement des territoires, le développement économique et la création d'emplois.

Chaque mercredi (de 17 à 18 heures), David Fontaine, adjoint au maire et porte-parole des élus socialistes, assure une permanence : 4, rue Ernest-Renan (face à la station de métro Renan).

Mail : ps-ser@free.fr,
site : www.ps-ser.fr,
blog : ps-ser76800.over-blog.com.
Tél. : 02 35 65 27 28/
06 86 35 60 60.

Rémy Orange, Patrick Morisse, Danièle Auzou, David Fontaine, Daniel Launay, Thérèse-Marie Ramarison, Catherine Depitre, Philippe Schapman, Dominique Grevrant, Catherine Olivier.

Élus UMP, divers droite

Tribune non parvenue au moment de l'impression

Louissette Patenere, Samir Bouzbouz, Sylvie Defay.

Élue Droits de cité, 100 % à gauche

Budget 2014 : le gouvernement met les communes au régime très sec ! L'austérité continue pour les communes. Dans son budget 2014, le gouvernement Hollande-Ayrault baisse de 840 millions ses dotations aux communes et à leurs regroupements dans la droite ligne de l'austérité version Sarkozy. Les communes représentent 70 à 75 % des investissements publics pour répondre aux besoins sociaux de leurs concitoyens. Ce sont elles qui sont au plus près des besoins de la population. Elles vont devoir encore une fois réduire leurs dépenses, ou augmenter les impôts, ou s'endetter un peu plus.

Voilà le piège dans lequel le ministre du Budget accule les communes. La précarité, la pauvreté et le chômage grimpent alors que les salaires stagnent. Le gouvernement enferme les communes

dans l'austérité plutôt que de faire une réforme fiscale d'ampleur qui taxerait réellement les hauts revenus et la finance. Cette politique est directement imposée par le traité européen que le président Hollande avait promis de renégocier mais qu'il s'est empressé d'accepter sitôt élu.

À nous de faire entendre la voix de ceux d'en bas. Les députés Front de gauche se sont opposés à ces mesures. « L'Humain d'abord », voilà le mot d'ordre du Front de gauche.

Michelle Ernis.

Événement

Picasso dans son siècle

Quarante ans après sa mort, Saint-Étienne-du-Rouvray rend hommage à Pablo Picasso à travers une exposition d'affiches et de dessins parus dans la presse pour la paix et la liberté.

L'événement culturel stéphanois de cette fin d'année.

Picasso était pleinement de son siècle. Il ne se contentait pas de révolutionner l'art, il était révolutionnaire, engagé dans la défense de la paix contre la guerre froide, défenseur des militants anti-coloniaux et soutien inlassable de la république espagnole. C'est cet aspect de l'œuvre du peintre que retrace l'exposition présentée au Rive Gauche à partir du 12 novembre.

Les visiteurs y découvriront une abondance de portraits d'hommes et de femmes contemporains du peintre. « On l'a catalogué souvent militant de la paix, mais c'était aussi un militant de la liberté, explique Gérard Gosselin, peintre et commissaire de l'exposition*. Picasso était militant communiste et il a fait beaucoup de dessins pour faire délivrer des gens injustement condamnés, Nikos Beloyannis pendant la guerre civile grecque, Julius et Ethel Rosenberg

aux États-Unis, Henri Martin pendant la guerre d'Indochine, Djamilia Boupacha pendant la guerre d'Algérie... Il a aussi fait des dessins pour rappeler Auschwitz et Oradour-sur-Glane. Il militait en faisant des peintures et des dessins qui n'étaient pas de commande. » Picasso fit des affiches jusqu'à sa mort, la dernière fut pour l'Espagne en 1972.

Des dessins pour soutenir des journaux

À côté de ces dessins directement militants, il y a aussi les dessins qu'il donnait pour soutenir des journaux : un Père Noël à *L'Humanité*, des portraits de Racine ou Shakespeare aux *Lettres françaises*, et de multiples Bonhomme Carnaval au *Patriote de la Côte d'Azur* où le peintre habitait. « Quand *Le Patriote* publiait le dessin de Picasso, la vente

doublait, et le journal faisait ensuite des tirages à part qu'il signait », précise Gérard Gosselin. L'artiste connaissait le travail d'imprimerie. Ses dessins, au trait si clair, si net, sont pensés pour être publiés. Pour le Roi Carnaval de 1951 réalisé pour *Le Patriote*, il apporta même directement son dessin décomposé en quatre selon chaque couleur. « Mais rien n'est simple chez Picasso, pour ce dessin parfaitement simple, il a fait des quantités d'esquisses, fait remarquer Gérard Gosselin. Il travaillait beaucoup par séries mais, dans une même série, il peut changer de technique comme dans celle du visage à la colombe. Dans le portrait au fusain de Djamilia Boupacha, il n'y a qu'un seul dessin et on voit qu'il a été effacé, refait. »

« Ce n'est pas la première fois que Saint-Étienne-du-Rouvray consacre une exposition à Picasso, précise Martine Thomas, responsable du patrimoine.

Celle-ci, qui est forte et marquante, préfigure l'anniversaire des 20 ans du Rive Gauche. » De fait, depuis l'exposition de ses gravures en 1964, qui fut même la première consacrée à Picasso en Normandie, l'œuvre du peintre a été présentée ici en 1971, 1973, année de sa mort, 1979 et 1981. L'exposition des dessins et affiches a déjà circulé dans plusieurs pays d'Europe. Elle est présentée dans le hall et la salle d'exposition du Rive Gauche. ♦

* co-auteur du livre *Picasso et la presse*, publié en 2000 au Cercle d'art.

EXPOSITION

• Du 12 novembre au 19 décembre, du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacle. Vernissage vendredi 22 novembre à 17 h 30, visite guidée samedi 7 décembre à 15 heures.



Max Barel, polytechnicien, résistant, fut arrêté et tué par la Gestapo en 1944. Le dessin de Picasso illustrait la couverture du livre que lui consacrait Janine Portal en 1950.



Djamilia Boupacha, membre du FLN, fut torturée par des parachutistes de l'armée française. Condamnée à mort en 1961, elle fut amnistiée et libérée en 1962. Le dessin de Picasso illustrait la couverture du livre écrit par Gisèle Halimi et Simone de Beauvoir.



Nikos Beloyannis, résistant contre l'occupant allemand et un des responsables du Parti communiste grec pendant la guerre civile. Arrêté en 1950, il fut exécuté en 1952. Le dessin de Picasso fut publié dans *l'Humanité* en 1951.

Les femmes ont du chœur

Pour la quatorzième édition du festival Chants d'Elles, le chœur stéphanois Voix de femmes trouvera une fois de plus sa place au sein d'une programmation qui s'adresse à tous les publics.

Au sein du chœur Voix de femmes, il y a tout de même un homme. Depuis plus de deux ans, Guillaume Payen est celui qui donne le ton et libère les voix tout en donnant la priorité au plaisir. « *Le plus important reste d'oublier les soucis et de se sentir relié aux autres. Le chant a toutes ces vertus pour le corps et pour l'esprit.* » Ainsi, la plupart des femmes qui composent ce groupe n'avaient jamais chanté auparavant mais elles ont naturellement trouvé leur place, sans crainte d'aucun jugement. « *Au départ, je n'osais pas. J'avais le sentiment de chanter faux et aujourd'hui je réalise un vieux rêve* », confie Jeanine Besnard qui a rejoint le chœur depuis trois mois.

Pour accompagner ces quinze Stéphanoises de tous âges, Guillaume Payen utilise sa guitare. « *L'instrument porte le chant et aide à se lâcher.* » L'apprentissage se fait note après note sans jamais que la technique n'entrave la spontanéité et l'envie. Du côté du répertoire, il s'agit exclusivement de chansons françaises avec des standards de Serge Gainsbourg, de Georges Moustaki ou de Michel Fugain. Mais Guillaume Payen n'hésite pas non plus à se tourner vers des interprètes plus contemporains. « *C'est ainsi que j'ai pu découvrir des chanteuses comme Olivia Ruiz ou Emily Loizeau, explique Michèle Rémy. Avec Guillaume, on a l'impression qu'aucune difficulté n'est insurmon-*



Guillaume Payen accompagne Voix de femmes à la guitare.

table. » Avec la perspective de passer en première partie du groupe orléanais Blue Babil avec ses ambiances funk, reggae, jazz et même punk, les répétitions du chœur Voix de femmes sont d'autant plus exigeantes, mais sans stress. « *J'éprouve bien plus de bonheur que de trac à l'idée de passer devant un public* », confie Liliane Guibey. Suite à ce premier concert,

le festival Chants d'Elles réserve deux autres belles rencontres au centre socio-culturel Jean-Prévost. D'abord avec un spectacle pour enfants conçu par la compagnie Zameliboum autour d'un voyage imaginaire, en quête de Médor, le petit dinosaure. Ensuite avec Owen's friends et ses inspirations celtiques portées par la voix chaude de Céline Archambeau. ♦

■ SPECTACLES

• Centre socioculturel Jean-Prévost, le 22 novembre Voix de femmes/ Blue Babil à 20 h 30 ; le 27 novembre Zameliboum, spectacle pour enfants de 3 à 7 ans à 15 heures ; le 29 novembre Owen's friends à 18 h 30.

Mémoire

« Jules Durand, le Dreyfus des ouvriers »

Jules Durand, responsable syndical des ouvriers charbonniers du port du Havre, avait été accusé par la Compagnie générale transatlantique de la mort d'un homme pendant la grève que menaient les charbonniers en 1910. Il avait été condamné à mort jusqu'à ce qu'une intense campagne en sa faveur arrache sa libération, en 1911. Mais le drame l'avait rendu fou et il dut être interné. Jules Durand est mort en 1928 à l'asile Saint-Yon, aujourd'hui centre hospitalier du Rouvray. En hommage à cet homme, condamné en fait pour son engagement syndical, la résidence du Toit familial, rue Pierre-Semard, porte son nom. Une plaque y sera dévoilée le 26 novembre à 17 h 30 en présence de la petite-fille de Jules Durand.

« *Il a été condamné par la cour d'assises de Rouen, il est mort ici, on peut se sentir concerné. Durand, c'est l'affaire Dreyfus des ouvriers* », affirme Yvon Miossec, du comité de défense des libertés fondamentales qui avait demandé en 2011 à plusieurs villes de l'agglomération de perpétuer la mémoire de Jules Durand. En complément, une exposition sur Jules Durand et Le Havre à cette époque, réalisée par l'union locale CGT du Havre, est présentée jusqu'au 29 novembre au centre Georges-Brassens. ♦

• Vernissage mardi 26 novembre à 18 heures, suivi d'une lecture théâtralisée. Entrée libre. 2 rue Georges-Brassens.

Profils de médaillés

Christian Coté et Nathalie Gonfreville, tous deux représentants de l'Association stéphanaise de tennis de table, seront prochainement distingués pour leur engagement en faveur de la jeunesse et des sports.



Christian Coté et Nathalie Gonfreville, des bénévoles qui ne comptent pas leur temps.

S'il est d'usage pour Christian Coté et Nathalie Gonfreville de se faire face durant leurs échanges en tennis de table, ils seront bientôt réunis côte à côte pour recevoir respectivement la médaille d'argent et de bronze de la jeunesse et des sports. Cette distinction vient récompenser l'engagement sportif et associatif de ces deux athlètes qui partagent leur passion auprès des licenciés de l'ASTT mais aussi dans les écoles stéphanaises. « *C'est pour moi comme une seconde nature* », explique Christian Coté qui, dès 1962, participe à la création d'une maison de quartier pour les jeunes dans le quartier Grieu à Rouen.

La suite n'est qu'une longue succession de succès sportifs et d'engagements bénévoles. Et plus particulièrement en 1989 lorsque Christian Coté participe

à la création de l'ASTT dont il assure la présidence depuis vingt-trois ans, tout en diversifiant ses interventions, tantôt comme entraîneur départemental, tantôt comme arbitre régional et juge-arbitre.

De son côté, Nathalie Gonfreville prend la balle au bond dès 2000, en signant sa première licence à l'ASTT. « *J'ai découvert le milieu sportif et associatif en même temps et j'ai pris le virus du bénévolat aussitôt.* » L'ascension est fulgurante avec, dès 2003, un titre de championne départementale et régionale et une qualification pour les championnats de France. Dans le sillage de Christian Coté, elle s'implique de plus en plus pour son club, présente à toutes les manifestations et à l'entraînement. Et sans jamais manquer de souffle. ♦

Open des arts martiaux

Sur la voie martiale

Avec l'open national des arts martiaux de Chine organisé par l'Acsec (Association culturelle et sportive euro-chinoise), les amateurs de spectacle et de compétition seront comblés. Tandis que la journée du 24 novembre s'ouvrira avec la traditionnelle danse du lion et la parade des clubs, la matinée sera réservée aux démonstrations de taiji et de kung-fu.

Toutes les techniques de ces arts martiaux traditionnels seront présentées avec le vaste répertoire des armes utilisées comme le bâton, l'épée ou encore la chaîne. L'après-midi fera place aux combattants avec exclusivement des licenciés de la Fédération française de karaté et disciplines associées (FFKDA) et toujours dans les règles de l'art. ♦

• **Open national des arts martiaux de Chine le 24 novembre, de 9 à 18 heures, gymnase de l'Insa, avenue Galilée. 4 €/adulte non licencié, 3 €/adulte licencié, gratuit pour les - 16 ans. Tél. : 06 62 03 15 10.**



Des démonstrations de taiji et de kung-fu sont programmées dans la matinée.

OPTIQUE DU ROUVRAY

50% de remise
sur les montures
avec un point rouge

Ouvert du lundi après-midi au samedi midi

30, rue Lazare Carnot - Saint-Etienne-du-Rouvray

Tél. : 02 32 91 23 52

SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Alexis ROUAS

EURL des 4 Mares
(derrière Intermarché)

www.saintetienne.securitest.fr

-5€ sur votre
contrôle technique
+ 1^{er} contre visite
gratuite

Saint-Étienne-du-Rouvray

*Sur présentation de la publicité, pour tout contrôle effectué dans notre établissement

02 35 64 70 50

Commerçants • Artisans • Entreprises

Annoncez-vous dans

Le Stéphanois

Saint-Etienne-du-Rouvray  Bi-mensuel municipal d'information locale

Diffusé chez tous vos clients
résidentiels ou professionnels,

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres



médias
& PUBLICITE

Contactez dès à présent

Pascal GAUTHIER au 06 78 17 33 05

pgauthier@groupe medias.com

Intercuteur unique pour vos campagnes publicitaires

Tél : 01 49 46 29 46 - www.groupe medias.com



nexity

une belle vie immobilière

**VENEZ DÉCOUVRIR
NOTRE NOUVEL ESPACE DE VENTE**

À SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

**ÉLIGIBLE AU
DISPOSITIF DUFLOT^(b)**

**JUSQU'AU 22 DÉCEMBRE 2013,
NEXITY VOUS OFFRE VOTRE
CUISINE 100% ÉQUIPÉE* !**



APPARTEMENTS DU 2 AU 4 PIÈCES

- > Jardin privatif planté, engazonné et clos, ou balcon
- > Prestations intérieures de **grand confort**
- > **Parking**
- > Résidence **privée et sécurisée**
- > Accès direct aux grands axes routiers et transports en commun

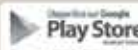
ET BÉNÉFICIEZ DE LA TVA 7%^(a) !



Pour tout renseignement

0 800 14 8000

appel gratuit depuis un poste fixe



www.nexity.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE NOUVEL ESPACE DE VENTE :
Avenue Canadiens (en face du Zénith) - 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY

Ouvert tous les jours de 10H30 à 12H30 et de 14H00 à 19H00, le dimanche sur rendez-vous



Sous *la dictée*

Affûtez vos plumes et prévoyez un stylo correcteur ! Pour la troisième année consécutive, Michèle Rémy fait repasser la dictée du certif à tous les candidats volontaires. Une dictée juste pour le plaisir sans risque du zéro éliminatoire à partir de 5 fautes, mais avec tout de même une autocorrection finale au tableau, histoire de réviser quelques règles de grammaire fondamentales.

• Samedi 16 novembre à 15 heures
au centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre.



▣ **UNE BONNE IDÉE À PIOCHER, UN ÉVÉNEMENT À NOTER SUR SON AGENDA, UN COUP DE CŒUR À PARTAGER...** ▣

Commémoration de l'Armistice de 1918



Tandis que dans quelques mois, la France, l'Europe et le monde entier commémoreront le centenaire du début de la Première Guerre mondiale, le 95^e anniversaire de l'Armistice de 1918 sera l'occasion de se souvenir de cette signature qui a marqué la fin des combats. Lundi 11 novembre, plusieurs rassemblements sont prévus tout au long de la matinée. Le premier dépôt de gerbes aura lieu à 10 h 15 au cimetière du Madrillet, le deuxième à 10 h 30 au cimetière du centre et le dernier devant le monument aux morts à 11 heures, place de la Libération, suivi d'une réception à l'hôtel de ville.

À l'agenda

1,2,3 NOUS IRONS AUX...



Avec *1,2,3 nous irons aux...*, la compagnie Immersion revisite le conte du *Petit Chaperon rouge* des Frères Grimm, **samedi 9 novembre**, à 16 h 30, à l'espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Spectacle à partir de 6 ans. Informations et réservations au 02 35 02 76 90.

« ROUEN, LES ANNÉES 60/70 »

Depuis la fin des années 1950, Williams et Dominique Cordier, couple de photographes professionnels, ont sillonné Rouen et posé leur regard sur ce qui compose ce territoire. L'exposition est visible jusqu'au 13 décembre, de 8 à 18 heures, à l'Insa, galerie du Temps de [poz], 685 avenue de l'Université, bâtiment Magellan. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 97 19.

Deux temps, trois mouvements : *jazz et film*

Difficile d'imaginer *Ascenseur pour l'échafaud* sans la trompette de Miles Davis, *Taxi driver* sans la musique envoûtante de Bernard Hermann ou encore *L'homme au bras d'or* sans l'inspiration du jeune Elmer Bernstein repéré par le réalisateur Otto Preminger. Pour mieux appréhender les liens qui unissent la musique et le 7^e art, Emmanuelle Bobée, professeure au conservatoire, vous propose d'assister à une conférence consacrée au jazz dans le film noir.



• Samedi 9 novembre, à 11 heures. Bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements et réservations dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.

Internet : s'inscrire sur les listes électorales

Pour participer aux élections qui se dérouleront en 2014 — municipales et européennes — vous devez être inscrit sur les listes électorales. Pour ce faire, il suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site internet de la Ville et de cliquer d'abord sur la rubrique « droits et démarches » puis sur le lien « élection » dans le chapitre « papiers-citoyenneté ». Deux solutions s'offrent alors : soit le téléchargement du formulaire Cerfa à remplir et à remettre à la mairie, soit l'inscription directe en ligne via le site www.service-public.fr Pour ceux qui préfèrent, ces démarches peuvent bien sûr se faire en mairie, au service élection ou à la maison du citoyen. Plus de renseignements : 02 32 95 83 83.

